



## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

## VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

Retrouvez ce document  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP GUEBWILLER  
SAID GESTION  
10 RUE DU GENERAL GOURAUD  
68500 GUEBWILLER



MME WIRTZ IANE-VENCE  
16 RUE DES CLAIRIERES  
68840 PULVERSHEIM

## — Vos références —

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 18 27 408 674 112

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 8 828

Référence de l'avis : 18 68 A082179 90

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :

16 RUE DES CLAIRIERES

68840 PULVERSHEIM

Numéro FIP : 680 66 04 8078177789 4

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 14/07/2018

## — Votre situation —

## MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

## Montant restitué

1 113,00 €

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, votre impôt sur le revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

## — Vos démarches —

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

⇒ **Par téléphone :** - Pour tout renseignement concernant le prélevement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368 \*  
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H.

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :

SIP GUEBWILLER SAID GESTION  
68500 GUEBWILLER 68500 GUEBWILLER  
Tél : 03 89 74 93 68

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS			
D	1					3		4,00



## INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLEVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

Détail des revenus	Déclar.	1	Enfant (1)	Total
Total des salaires et assimilés (2)		8695	1433	
Déduction 10% ou frais réels	-	870		
Déduction minimale			430	
Salaires, pensions, rentes nets		7825	1003	8828
Revenu brut global				8828
Revenu imposable				8828
Impôt sur les revenus soumis au barème	14)			0
REDUCTIONS D'IMPOT (15)				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt		4	4	0
Total des réductions d'impôt (20)				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
Impôt total avant crédits d'impôt				0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Emploi salarié à domicile		Montant déclaré	Montant retenu	
Montant du crédit d'impôt calculé		2225	2225	- 1113
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				- 1113
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				1113
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25)				8828
INFORMATIONS CONCERNANT LE RELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019				
A SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				